

Pour faciliter la lecture de ce document, les mots de genre féminin appliqués aux personnes désignent les femmes et les hommes, et vice-versa, si le contexte s'y prête.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA SANTÉ

POSITION DE L'AIIC

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) croit que notre climat subit des changements à l'échelle planétaire et que les infirmières¹ ont un rôle à jouer pour soutenir l'adaptation au changement climatique ainsi que les mesures qui atténuent celui-ci, par l'entremise de la pratique infirmière, de la recherche, de l'administration, de l'enseignement et des politiques. Le plus récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) conclut sans équivoque que l'activité humaine entraîne une modification de notre climat et que la santé humaine est affectée par ces changements.²

Le *Code de déontologie des infirmières et infirmiers* de l'AIIC soutient la prise de mesures en soins infirmiers pour lutter contre le changement climatique :

Certains grands aspects de la justice sociale associés à la santé et au bien-être dans le cadre éthique de la pratique infirmière. Ces aspects sont liés au besoin de modifier les systèmes et les structures sociétales afin de faire régner une plus grande équité pour tout le monde. Dans la mesure du possible, les infirmières devraient tenter, individuellement et collectivement, de préconiser l'élimination des injustices sociales et de déployer à cette fin les efforts suivants : ...vi. Appuyer la préservation et la restauration de l'environnement et préconiser des initiatives qui réduisent les pratiques préjudiciables à l'environnement, afin de promouvoir la santé et le bien-être.³

L'AIIC croit que les infirmières canadiennes ont un choix très concret à faire : prendre part dès maintenant à la lutte en encourageant l'adaptation au changement climatique (c'est-à-dire en réagissant aux effets du changement climatique) et les mesures d'atténuation (c'est-à-dire en prenant des moyens pour diminuer l'importance du changement climatique), ou attendre jusqu'à ce que les effets du changement climatique sur la santé frappent de plus en plus durement les personnes, les familles et les collectivités avec qui elles travaillent.

Les infirmières sont particulièrement qualifiées pour soutenir les efforts d'atténuation du changement climatique et l'adaptation aux effets de celui-ci. Elles possèdent à la fois le bagage scientifique et les compétences en communication nécessaires pour expliquer au public en quoi consiste le changement climatique. Avec leur expertise en promotion de la santé et en modification du comportement, elles sont aptes à œuvrer sur le plan individuel, familial ou communautaire pour encourager l'adoption d'habitudes de vie propices à la santé dans un contexte de changement climatique.

¹ Dans ce document, à moins d'indication contraire, les termes *infirmière* ou *infirmier* (utilisés comme noms ou comme adjectifs) s'entendent des membres des groupes réglementés que constituent les infirmières (autorisées ou immatriculées), les infirmières auxiliaires (autorisées ou immatriculées) ou les infirmières psychiatriques (autorisées ou immatriculées) ou les infirmières à titre réservé en vertu des lois provinciales ou territoriales applicables. Cette définition reflète la situation actuelle au Canada, où le déploiement des effectifs infirmiers se fait de façon à favoriser la collaboration dans la prestation des soins.

² (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [GIEC], 2007a)

³ (Association des infirmières et infirmiers du Canada [AIIC], 2008, p. 20)

L'AIIC croit que la profession infirmière a un rôle essentiel à jouer pour aider les personnes, les familles et la collectivité à s'adapter au changement climatique. Les infirmières possèdent une longue expérience des situations où il faut aider les gens à réagir de façon positive aux changements importants de la vie, comme la naissance d'un enfant ou un diagnostic de maladie chronique, et elles ont su développer la capacité des collectivités de s'adapter à tout un éventail de facteurs stressants. Elles peuvent donc mettre cette expertise à profit pour faciliter l'adaptation aux effets du changement climatique.

L'AIIC croit que les risques associés au changement climatique sont maintenant tellement évidents que les mesures d'atténuation sont devenues plus acceptables qu'elles ne l'étaient il y a à peine quelques années, et que les infirmières ont les compétences requises pour soutenir ces mesures. Encourager les Canadiens et Canadiennes à modifier leurs comportements dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) est une des façons que les 250 000 infirmières et plus du Canada peuvent exercer une influence énorme. Les choix effectués par les consommateurs peuvent en effet contribuer à réduire les émissions provenant des secteurs du transport, des combustibles, des produits de consommation et des produits commerciaux.⁴

En plus d'encourager les individus à apporter des changements à leur comportement, il faut faire pression sur nos gouvernements à tous les niveaux pour qu'ils créent des structures et des politiques socialement responsables qui vont permettre aux Canadiens d'être en meilleure santé. Des systèmes de transport en commun accessibles et efficaces, l'aménagement de voies réservées aux cyclistes et de zones piétonnes, des mesures incitatives fiscales provinciales et fédérales pour soutenir les choix « verts » et l'adoption d'un cadre de justice socio-environnementale en matière d'urbanisme et de développement durable sont quelques exemples de structures et de politiques en ce sens.

Les infirmières et leurs associations professionnelles savent aussi que bon nombre des choix de consommation visant à réduire la production de GES favorisent également une bonne santé. Par exemple, le fait de se rendre au travail à pied ou à vélo plutôt qu'en voiture entraîne une bonne santé cardiovasculaire, le respect de la vitesse permise sur la route est plus sécuritaire que les excès de vitesse, et une maison bien isolée aide à prévenir les moisissures.

Même si les activités qui visent à promouvoir un changement des comportements individuels sont utiles pour réduire les émissions de GES, l'AIIC est aussi d'avis que les entreprises, y compris celles du secteur de la santé, doivent assumer la responsabilité de leur propre production de GES. Pour soutenir les efforts de réduction des émissions de GES provenant du secteur de la santé, de même que des secteurs industriel et manufacturier, l'AIIC croit qu'il faut réclamer des politiques respectueuses de l'environnement en tant que mesure efficace d'atténuation du changement climatique.

Dans le contexte des débats et des négociations sur le sujet qui se déroulent partout au Canada, le moment est propice pour que les infirmières s'impliquent dans la stratégie de lutte contre le changement climatique. L'AIIC croit que les infirmières peuvent influencer sur l'élaboration des politiques relatives au changement climatique par les actions suivantes :

- prêcher d'exemple en changeant elles-mêmes leurs pratiques personnelles afin de réduire leur propre contribution aux émissions de GES;
- encourager leurs associations professionnelles à soutenir les efforts déployés sur le plan politique en vue de réduire les émissions de GES;

⁴ (IPCC, 2007b)



- travailler avec des coalitions d'organisations non gouvernementales pour déterminer les secteurs où leur appui serait le plus utile;
- examiner les progrès découlant de *Prendre le virage : Un plan d'action pour réduire les gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique*, sur le site Web d'Environnement Canada : www.ecoaction.gc.ca/turning-virage/index-fra.cfm.

CONCLUSION

Des preuves solides indiquent qu'il est beaucoup plus rentable de s'attaquer rapidement à la réduction des émissions que de laisser les niveaux de dioxyde de carbone (CO₂) augmenter dans l'atmosphère et de remettre à plus tard toute mesure d'amélioration.⁵ Si on reporte les mesures de réduction des émissions, on peut s'attendre à ce que les efforts futurs soient beaucoup plus coûteux et aient une incidence de plus en plus néfaste sur l'économie. L'insuffisance des mesures de lutte contre le changement climatique d'aujourd'hui aura aussi des conséquences néfastes sur l'état de santé des populations vulnérables du Canada.⁶ À long terme, la remise à plus tard des actions dans ce domaine aura pour effet d'accroître le nombre de familles vivant dans la pauvreté et d'empirer leurs résultats en matière de santé.

Les infirmières, qui se consacrent à la santé et au bien-être des personnes, des familles et des collectivités avec qui elles travaillent, représentent une source fiable d'information. À ce titre, elles sont bien placées pour soutenir les mesures d'adaptation au changement climatique. En tant que profession, les infirmières peuvent, et devraient, appuyer les divers instruments politiques et changements de style de vie qui vont contribuer à réduire les émissions de GES et améliorer la santé et le bien-être de tous les Canadiens et Canadiennes. L'AIIC croit que les infirmières, en mettant leurs efforts en commun, peuvent combattre la grave menace que le changement climatique fait peser sur la santé de la planète, dont nous dépendons tous pour assurer notre survie.

RENSEIGNEMENTS DE BASE

« Le changement climatique menace les éléments de base de la vie humaine partout sur la planète : l'accès à l'eau et à la nourriture, la santé, l'utilisation du sol et l'environnement » [traduction].⁷ La modification de notre climat a entraîné une hausse de la prévalence des problèmes de malnutrition et des maladies diarrhéiques qui existaient déjà dans les pays à faible revenu. Le changement climatique est un problème de justice sociale, car les populations qui vivent dans les régions de latitudes moyennes doivent en subir les conséquences même si le niveau d'émissions de CO₂ par personne est bien inférieur à celui des pays développés.⁸ Les populations vulnérables au Canada vivent également des problèmes de santé causés par la chaleur, la mauvaise qualité de l'air, la modification des modes de vie traditionnels et les phénomènes météorologiques extrêmes. Il est probable que ces répercussions vont aller en s'aggravant avec l'intensification des changements à notre climat.

⁵ (United Kingdom Treasury, 2006)

⁶ Les groupes vulnérables comprennent les enfants, les personnes âgées, les personnes à faible revenu, les femmes enceintes, les personnes ayant une santé fragile et les personnes qui vivent dans le Nord canadien (Santé Canada, 2005, p. 2.6.2).

⁷ (Dietz, Hope, Stern et Zenghelis, 2007, p. 129)

⁸ (Agence internationale de l'énergie, 2006)



L'adaptation au climat a toujours compris « une acclimatation physiologique, des stratégies comportementales (comme les vêtements, les horaires de travail quotidien et les migrations saisonnières), des mesures techniques (comme la conception des bâtiments et le conditionnement de l'air), ainsi que des mécanismes institutionnels (comme la mise en œuvre de stratégies de préparation aux situations d'urgence et aux catastrophes) » [traduction].⁹ La différence aujourd'hui, c'est que le rythme du changement climatique va en changeant et pourrait surpasser la capacité des populations de s'y adapter.

L'atténuation du changement climatique consiste à réduire les émissions de GES afin d'amoindrir les risques associés à ce phénomène.¹⁰ Dans les faits, cela consiste à réduire la consommation de combustibles fossiles et à promouvoir l'adoption de mesures forestières et agricoles permettant d'accroître le captage du CO₂ par ce qu'on appelle les puits de carbone. Burton, Smith, Ebi et Scheraga pensent que « la propension de la société à consacrer des ressources à la lutte contre les effets du changement climatique dépendra en partie de sa perception des risques posés par le changement climatique et des coûts rattachés à ses efforts, de sa capacité de payer et de son degré d'acceptation des risques potentiels » [traduction].¹¹

En octobre 2006, le gouvernement fédéral annonçait de nouveaux règlements sur l'assainissement de l'air, enchâssés dans des lois en vigueur comme la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.¹² Le gouvernement a expliqué l'adoption de ces règlements en faisant valoir que le Canada accusait un retard de plus d'une décennie par rapport à la majorité des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en matière de réduction des émissions atmosphériques.

En avril 2007, le gouvernement fédéral a rendu public le document *Prendre le virage : Un plan d'action pour réduire les gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique*, dans lequel il énonce les règlements proposés dans ce domaine. Ce plan d'action représente la toute première stratégie de réglementation des émissions en vue de promouvoir la réduction de GES. Plusieurs provinces et territoires ont également pris des mesures en ce sens. La Colombie-Britannique, par exemple, a pris les devants en s'associant notamment à 30 États américains et à une tribu autochtone américaine pour former le Climate Registry,¹³ un mécanisme qui aidera la Colombie-Britannique et ses autres partenaires à mesurer les progrès accomplis quant à la réduction de leurs émissions.

*Approuvé par le Conseil d'administration de l'AIIC
Publié en février 2009*

⁹ (Fussel, Klein et Ebi, 2006, p. 42)

¹⁰ (McBean, 2005)

¹¹ (Burton, Smith, Ebi et Scheraga, 2005, p. 283).

¹² Pour mieux comprendre les répercussions de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* sur la santé, consulter le site Web de Santé Canada au www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/iyh-vsv/enviro/cepa-lcpe-fra.php.

¹³ Pour en savoir davantage sur le Climate Registry, consulter le www.theclimateregistry.org.



Références :

Agence internationale de l'énergie. (2006). *Perspectives énergétiques mondiales*, Vienne : Auteur.

Association des infirmières et infirmiers du Canada. (2008). *Code de déontologie des infirmières et infirmiers*. Ottawa : Auteur.

Burton, I., J. Smith, K. Ebi et J. Scheraga. (2005). « Lessons learned and insights for adaptation policy », dans *Integration of public health with adaptation to climate change: Lessons learned and new directions*, sous la direction de K. Ebi, J. Smith et I. Burton (p. 282-295). Londres : Taylor & Francis.

Dietz, S., C. Hope, N. Stern et D. Zenghelis. (2007). « Reflections on the Stern Review (1). A robust case for strong action to reduce the risks of climate change », dans *World Economics*, 8, 121-168. Extrait le 31 octobre 2007 du www.hm-treasury.gov.uk/media/E/8/World_Economics1.pdf.

Fussel, H.-M., R. Klein et K. Ebi. (2006). « Adaptation assessment for public health », dans *Climate change and adaptation strategies for human health*, sous la direction de B. Menne et K. Ebi (p. 41-62). Dordrecht (Allemagne) : Springer.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2007a). « Résumé à l'intention des décideurs », dans *Climate change 2007: The physical science basis*. Contribution du Groupe de travail I au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (sous la direction de S. Solomon, D. Qin, M. Manning, Z. Chen, M. Marquis, K.B. Averyt, M. Tignor, H.L. Miller). Cambridge (R.-U.) : Cambridge University Press.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2007b). « Résumé à l'intention des décideurs », dans *Climate change 2007: Mitigation*. Contribution du Groupe de travail III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (sous la direction de B. Metz, O.R. Davidson, P.R. Bosch, R. Dave, L.A. Meyer). Cambridge (R.-U.) : Cambridge University Press.

McBean, G. A. (2005). Risk mitigation strategies for tornadoes in the context of climate change and development. *Mitigation and Adaptation Strategies for Global Change*, 10, 357-366.

Santé Canada. (2005). *La santé et les changements climatiques : recueil d'information pour les professionnels de la santé*. Ottawa : Auteur.

United Kingdom Treasury. (2006). *Stern review on the economics of climate change*. Londres : Auteur.

Voir aussi :

Énoncés de position connexes de l'AIIC :

Énoncé de politique conjoint de l'AIIC et de l'AMC sur le respect de l'environnement dans le secteur de la santé (2009)

Énoncés de position connexes du Conseil international des infirmières :

Les infirmières, le changement climatique et la santé (2008)

Réduire les dangers pour la santé liés à l'environnement et au style de vie (2007)

PS-100

